

## DÉTACHANT POUR TISSUS EN POUDRE

### SECTION 1: IDENTIFICATION

<b>Identificateur du produit</b>	INO WASH 5
<b>Autres identifications</b>	INO-WSH5
<b>Usage recommandé</b>	Agent blanchissant / détachant en poudre.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Toutes autres utilisations que celles décrites sur l'étiquette et la fiche technique du produit.
<b>Fournisseur</b>	Le Groupe Dissan, 9900 Boul. Du Golf, Anjou (Qué), H1J 2Y7 Tél.: (514) 789-6363
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	Centre Antipoison du Québec (service 24 heures) Québec, (800) 463-5060 (sans frais) Partout ailleurs, (418) 656-8090 CANUTEC (frais viré), (613) 996-6666

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification

Matières solides comburantes - catégorie 2; Toxicité aiguë (orale) - catégorie 4; Lésions oculaires graves - catégorie 1

#### Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :  
Danger

#### Mention(s) de(s) danger(s) :

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.  
H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.

#### Conseil(s) de prudence :

##### Prévention :

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.  
P220 Tenir ou stocker à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Identificateur du produit : Agent blanchissant / détachant en poudre - Ver. 2

Date de préparation : le 22 mars, 2019

Date de la plus récente  
version révisée :

Intervention :

P301 + P312 EN CAS D'INGESTION : Appeler un Centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

P330 Rincer la bouche.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

#### Autres dangers

Sans objet.

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Sodium percarbonate	15630-89-4	45-70	Information non disponible	Information non disponible
Carbonate de sodium	497-19-8	15-40	Information non disponible	Information non disponible

#### Notes

Concentrations sont exprimées en % poids/poids.

### SECTION 4: PREMIERS SOINS

#### Mesures de premiers soins

##### Inhalation

Enlever la source d'exposition ou déplacer à l'air frais. Si la victime éprouve des symptômes respiratoires (p. ex. toux, dyspnée, sifflement), appeler un Centre antipoison ou un médecin. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié devrait administrer de l'oxygène d'urgence si un Centre antipoison ou un médecin recommande de le faire.

##### Contact avec la peau

Rincer immédiatement, à l'eau tiède, en douceur, pendant 15 à 20 minutes. Enlever immédiatement les vêtements contaminés, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

##### Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant au moins 30 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.

##### Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir.

#### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Provoque une sévère irritation des yeux. Nocif en cas d'ingestion.

### SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

#### Agents extincteurs

##### Agents extincteurs appropriés

Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant. CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.

#### Dangers spécifiques du produit

Identificateur du produit : Agent blanchissant / détachant en poudre - Ver. 2

Date de préparation : le 22 mars, 2019

Date de la plus récente version révisée :

En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat ainsi qu'un appareil respiratoire autonome équipé d'un masque couvre-visage à pression positive. Avant d'entrer, surtout dans les zones confinées, utilisez un moniteur approprié afin de vérifier ce qui suit : la présence de gaz ou de vapeurs toxiques.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire. Retirer ou isoler les matières incompatibles et tout autre matériel dangereux. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

### Précautions relatives à l'environnement

Éviter la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Éliminez toutes les sources d'inflammation. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer tous les personnes non essentielles. Pelleter / balayer dans un contenant pour le retrait. Rincer la zone avec de l'eau pour enlever les traces de résidus. Ne pas rincer dans les égouts, le système d'eau ou les eaux de surface. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. Ne retournez pas de matériel à son contenant original.

### Autres informations

Signaler les déversements aux autorités locales en matière de santé et de sécurité et à celles chargées de la protection de l'environnement, le cas échéant.

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène industrielle dans la manipulation de ce matériel. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Utiliser dans des zones bien ventilées. Ne pas entrer dans les yeux ou sur la peau. Éviter l'inhalation de brouillards / vapeurs / fumées. Se laver soigneusement après manipulation.

### Conditions de sûreté en matière de stockage

Entreposer dans un récipient hermétique situé dans un endroit sec et bien ventilé. Se référer aux normes d'entreposage du RSST et du CNPI. Conserver à l'écart des matières combustibles et des acides. Si le produit est entreposé avec d'autres substances dangereuses, se référer au tableau de ségrégation du CNPI. Les récipients de substances corrosives doivent être tenus fermés, porter une identification claire de leur contenu et être manipulés avec soin.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
Carbonate de sodium	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie	Non établie

### Contrôles d'ingénierie appropriés

La Loi sur la santé et la sécurité du travail vise l'élimination des dangers à la source. Lorsque des mesures d'ingénierie et les modifications de méthode de travail ne suffisent pas à réduire l'exposition à cette substance, le port d'équipement de protection individuelle peut s'avérer nécessaire. Ces équipements de protection doivent être conformes à la réglementation.

Identificateur du produit : Agent blanchissant / détachant en poudre - Ver. 2

Date de préparation : le 22 mars, 2019

Date de la plus récente version révisée :

## Mesures de protection individuelle

### Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

### Protection de la peau

Porter des vêtements de protection. La sélection d'un tel équipement dépend de la nature du travail à effectuer.

### Protection des voies respiratoires

Porter un respirateur approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Poudre blanc.
Odeur	Caractéristique des ingrédients
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	10 - 11 (10% solution)
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	Sans objet
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Sans objet (supérieure); Sans objet (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Solubilité	Soluble. dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Sans objet
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique); Pas disponible (dynamique)
<b>Autres informations</b>	
Densité en vrac	1.1 - 1.2 kg/L

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

Dans les conditions normales d'entreposage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

### Stabilité chimique

Le produit est stable.

### Risque de réactions dangereuses

Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

### Conditions à éviter

Tenir à l'écart du gel et de la chaleur excessive.

### Matériaux incompatibles

Acides. Agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique).

---

Identificateur du produit : Agent blanchissant / détachant en poudre - Ver. 2

Date de préparation : le 22 mars, 2019

Date de la plus récente version révisée :

## Produits de décomposition dangereux

Dans les conditions normales d'entreposage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Voies d'exposition probables

Contact avec la peau; inhalation; contact oculaire.

### Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Carbonate de sodium	400 mg/m <sup>3</sup> (cobaye) (4 heures d'exposition) (poussière)	4090 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)
Sodium percarbonate	> 4.58 mg/L (rat) (4 heures d'exposition)	1034 mg/kg (rat)	> 2000 mg/kg (lapin)

Oral ATEmix = Category 4

### Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une irritation mineure de la peau.

### Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

### Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

#### Inhalation

L'inhalation de poussières peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

#### Absorption par la peau

Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Ingestion

Nocif en cas d'ingestion.

### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun effet important ou danger critique connu.

### Cancérogénicité

N'est pas réputé cancérogène.

### Toxicité pour la reproduction

#### Développement de la progéniture

Aucune donnée concernant les effets tératogènes n'a été trouvée.

#### Fonction sexuelle et la fertilité

Aucune donnée concernant les effets sur la reproduction n'a été trouvée.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

Non réputé comme un mutagène.

## SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Aucun effet significatif ou danger critique connu.

### Persistance et dégradation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

### Potentiel de bioaccumulation

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Identificateur du produit : Agent blanchissant / détachant en poudre - Ver. 2

Date de préparation : le 22 mars, 2019

Date de la plus récente  
version révisée :

## Mobilité dans le sol

Aucun renseignement n'a été trouvé.

## SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### Les méthodes d'élimination

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets autant que possible. La mise au rebut de ce produit et des solutions doit respecter en permanence les dispositions de la loi sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et doit demeurer conforme aux exigences des lois et règlements publics locaux. Évitez la dispersion des matériaux déversés ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Consulter les autorités locales ou régionales.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
TMD au Canada	Non réglementé	Non applicable	--	--

**Précautions spéciales** Veuillez noter : Les données indiquent qu'une quantité de percarbonate de sodium <60% n'est pas oxydant.

## SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

### Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

#### Canada

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

**Date de préparation** le 22 mars, 2019

**Avis** Avis au lecteur et à l'utilisateur: L'information contenue dans ce document est exacte au meilleur de nos connaissances. Toutefois, le fournisseur ci-haut mentionné ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude de l'information contenue dans ce document. La détermination finale et la convenance de tout matériel ou produit est la responsabilité exclusive de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent représenter un risque et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

Identificateur du produit : Agent blanchissant / détachant en poudre - Ver. 2

Date de préparation : le 22 mars, 2019

Date de la plus récente  
version révisée :

Page 06 de 06